

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 29 août 2012, à 16 h, à la salle W-R520 de l'UQAM**

Présences : Robert V. Anderson
Denis Bertrand
Amaya Clunes Gutierrez
Gilles Gauthier
Yvon Pépin
Marcel Rafie

Absence motivée : Roch Meynard

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2012
3. Distribution des tâches et des responsabilités au sein du CA
4. Vérification des données du CA
5. Calendrier des réunions du CA
6. Revue du procès verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2012
7. Planification des activités sociales de l'automne 2012
8. Premier Bulletin de l'année
9. Varia

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Amaya Clunes Gutierrez et appuyé par Gilles Gauthier, Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du dernier procès-verbal

Une correction est apportée au point 2, il faut lire :

...pour pallier son absence...

Sur proposition de Robert V. Anderson, appuyée par Denis Bertrand, le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2012 ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

Yvon Pépin mentionne qu'à la suite des événements estudiantins du printemps, le remise des deux bourses de l'APR-UQAM par la Fondation de l'UQAM a été reporté probablement à la prochaine session.

3. Distribution des tâches et des responsabilités au sein du CA

Considérant l'absence de Roch Meynard pour cause de maladie et après discussions et propositions des membres présents, il est décidé que Yvon Pépin serait président de l'APR-UQAM pour les trois prochaines réunions du CA et que, pressenti pour prendre la relève d'Yvon, Marcel Rafie souhaite pouvoir, à la faveur des réunions à venir, prendre

la mesure de la charge et anticiper son éventuel apport personnel dans l'intention de prendre la relève au tout début de janvier 2013.

Tâches administratives :

Président : Yvon Pépin jusqu'en décembre 2012
Vice Président : Denis Bertrand
Secrétaire : Yvon Pépin
Registraire et trésorier : Roch Meynard (sous réserve)

Conseillers : Robert V. Anderson
Amaya Clunes Gutierrez
Gilles Gauthier
Marcel Rafie

Responsabilités :

Site Web de l'APR-UQAM : Gilles Gauthier
Bulletin « Pour la suite du monde » : Denis Bertrand
Édition et production du Bulletin : Roch Meynard (sous réserve)
Archiviste : Roch Meynard (sous réserve)
Application du Protocole (à définir)
Activités sociales et culturelles : Monique Lemieux et Linda Gattuso
Envoi de vœux d'anniversaire : Suzanne Lemerise

Représentations :

Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ) : (à définir)

4. Vérification des données du CA

Sur la base du document (APR-03a) produit antérieurement par Roch Meynard, les membres du CA confirment l'inscription des coordonnées de chacun.

5. Calendrier des réunions du CA

Les membres acceptent les dates prévues pour les réunions du CA pour l'année 2012-13. Deux membres mentionnent leur absence probable aux réunions du 26 septembre et 20 mars.

Calendrier des réunions du CA le mercredi de 10h à 12h :

26 septembre 2012
24 octobre 2012
21 novembre 2012
23 janvier 2013
20 février 2013
20 mars 2013
24 avril 2013 :

L'assemblée générale de l'APR-UQAM se tiendra mardi le 21 mai 2013.

6. Revue du procès verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2012-08-31

Après revue des différents points à l'ordre du jour de cette assemblée, il est convenu de relancer Claire Landry au sujet d'une visite du Musée des maîtres et artisans du Québec.

7. Planification des activités sociales de l'automne 2012

Yvon Pépin brosse un tableau des trois activités sociales prévues et organisées par Monique Lemieux. D'autre part, Linda Gattuso organisera le prochain dîner communautaire à la suite de la réunion du CA du 24 octobre.

8. Premier Bulletin de l'année

Denis Bertrand fait le résumé du contenu du prochain numéro du Bulletin avec des articles de Doria Ross et sœur Corneille. Il évoque aussi le contenu du deuxième numéro avec plusieurs articles sur les débuts des Sciences à l'UQAM.

9. Varia

- a) Au sujet du site Web de l'APR-UQAM, Gille Gauthier se chargera de modifier l'URL à l'ancien site de façon qu'un renvoi automatique soit installé vers le nouveau site. Éventuellement, il déplacera le nouveau site vers un nouveau serveur à définir autre que le sien.
- b) Après une brève discussion, il est convenu que l'APR-UQAM ne véhiculera pas d'annonce commerciale à ses membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 17h30.